

Papillomavirus (HPV) : la vaccination proposée aux garçons désormais remboursée

- Par **Mathilde Debry**

L'infection à HPV est responsable de verrues génitales et de lésions cancéreuses du vagin, de la vulve, du pénis, de l'anus ou de l'oropharynx. La vaccination des garçons est désormais prise en charge par l'Assurance maladie.



ANTONIOGUILLEM / ISTOCK.

L'ESSENTIEL

- La vaccination contre les infections à papillomavirus humains est ouverte depuis le premier janvier aux garçons de 11 à 14 ans, avec un rattrapage possible de 15 à 19 ans.

- Le papillomavirus peut être responsable de cancers du pénis ou de l'anus

"La vaccination anti-HPV proposée aux garçons est désormais remboursée", se félicite [la Société Française de Colposcopie et de Pathologie Cervico-Vaginale \(SFCPCV\)](#). Après l'avis favorable de la Haute Autorité de Santé (HAS), la vaccination contre les infections à papillomavirus humains est ouverte depuis le premier janvier aux garçons de 11 à 14 ans, avec un rattrapage possible de 15 à 19 ans.

Seules 27,9% des jeunes filles de 16 ans sont vaccinées en France

L'extension de la vaccination anti-HPV des garçons devrait permettre de :

- freiner la circulation des papillomavirus au sein de la population générale.
- Protéger les garçons eux-mêmes des lésions HPV induites, qu'elles soient bénignes (verrues génitales) ou malignes (cancer du pénis, de l'anus et de l'oropharynx).
- Augmenter l'adhésion de la vaccination anti-HPV en général, en ne limitant plus la cible au seul cancer du col utérin.

En 2019, seules 27,9% des jeunes filles de 16 ans étaient vaccinées. Ce chiffre place la France très en dessous des objectifs fixés par le plan cancer (à 60%, NDLR), et très loin derrière nos pays voisins. Dans ce cadre, la SFCPCV *"rappelle que si l'extension de la vaccination anti-HPV aux garçons est indispensable, il est également impératif d'augmenter la couverture vaccinale de jeunes filles"*.

Le vaccin anti-HPV est très efficace

L'efficacité du vaccin anti-HPV est aujourd'hui démontrée. Dans les pays ayant atteint une large couverture vaccinale, on rapporte une réduction massive des lésions précancéreuses du col et des verrues génitales. A ceci s'ajoute la publication en octobre 2020 d'une étude ayant mis en évidence la capacité du vaccin anti-HPV à éviter un cancer du col de l'utérus. L'essai a montré une diminution de près de 50% du risque de cancer du col de l'utérus parmi les femmes vaccinées, et de 90% quand elles avaient été immunisée avant 17 ans. *"Ces résultats permettent de prédire la quasi-disparition des cas de cancer*

du col dans les pays ayant réussi leur politique vaccinale avec un taux de couverture important", souligne la SFCPCV.